

FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD

6 Rue Jean Moulin

03700 BELLERIVE SUR ALLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD

6 Rue Jean Moulin

03700 BELLERIVE SUR ALLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

Aux Membres de la Fédération,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Billard relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur le 13 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité directeur.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

6.1 Objectif de l'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

6.2 Démarche de l'audit

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette

appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2020

Pour la SARL A.A. ARVERNE AUDIT

Commissaire aux comptes



François HOSPITAL

Commissaire aux comptes associé

BILAN ACTIF032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**ACTIF**

	Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020			01/09/2018 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/08/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	3 600,00	754,00	2 846,00	3 500,00
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	33 868,00	27 335,40	6 532,60	13 067,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	113 367,55	66 249,49	47 118,06	7 780,18
Autres immobilisations corporelles	39 689,53	32 494,42	7 195,11	6 914,15
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				4 120,00
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts	466,00		466,00	3 933,00
Autres immobilisations financières	4 876,25		4 876,25	4 876,25
TOTAL (I)	195 867,33	126 833,31	69 034,02	44 256,58
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	1 706,69		1 706,69	8 095,30
Marchandises	621,13		621,13	654,53
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	929,09		929,09	950,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 842,08		3 842,08	11 568,73
Valeurs mobilières de placement	45,00		45,00	45,00
Disponibilités	528 782,63		528 782,63	273 366,39
Charges constatées d'avance (3)	5 613,91		5 613,91	7 713,49
TOTAL (III)	541 540,53		541 540,53	302 393,44
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	737 407,86	126 833,31	610 574,55	346 650,02

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**PASSIF**Du 01/09/2019
au 31/08/2020Du 01/09/2018
au 31/08/2019

FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Première situation nette établie			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds propres			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds propres			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		283 785,46	365 394,39
Excédent ou déficit de l'exercice		182 561,45	-81 608,93
	<i>Situation nette</i>	466 346,91	283 785,46
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	466 346,91	283 785,46
Comptes de liaison			
	TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		25 680,00	
	TOTAL (IV)	25 680,00	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			2 090,77
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 201,41	14 330,90
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		47 187,23	38 554,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Redevables créditeurs		1 340,00	
Autres dettes			459,76
Produits constatés d'avance		52 819,00	7 429,00
	TOTAL (V)	118 547,64	62 864,56
Ecarts de conversion passif			
	(VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	610 574,55	346 650,02

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

118 547,64

2 090,77



COMPTE DE RÉSULTAT032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens	8 999,80	
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 112 150,56	1 227 866,80
Parrainages	6 384,00	6 750,00
Production stockée	-2 012,61	956,13
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	193 762,20	172 959,36
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	1 943,72	4 959,40
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	265,59	31,54
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 321 493,26	1 413 523,23
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	6 806,04	
Variation de stocks de marchandises	33,40	83,50
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	850,18	4 031,60
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	858 065,17	1 292 660,82
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 433,56	2 077,19
Salaires et traitements	177 768,86	151 561,50
Charges sociales	51 024,26	37 963,47
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 799,33	22 572,38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	25 680,00	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	3,75	13,43
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 143 464,55	1 510 963,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	178 028,71	-97 440,66
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	981,38	1 440,28
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		166,94
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	981,38	1 607,22
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		45,90
Différences négatives de change		43,22
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		89,12
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	981,38	1 518,10



COMPTE DE RÉSULTAT032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 457,71	10 549,49
Sur opérations en capital		28 580,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 457,71	38 929,49
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 735,35	
Sur opérations en capital		24 157,86
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 735,35	24 157,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	3 722,36	14 771,63
Impôt sur les bénéfices	171,00	458,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	182 561,45	-81 608,93
TOTAL DES PRODUITS	1 327 932,35	1 454 059,94
TOTAL DES CHARGES	1 145 370,90	1 535 668,87
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	182 561,45	-81 608,93

* y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

2 080,37

3 722,36

14 771,63





ANNEXE COMPTABLE

SAFIGEC



**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'entreprise constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Ces comptes sont également établis en fonction des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables, relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement COVID-19 dans les comptes et situations clos à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue, compte tenu de : la bonne santé financière de l'association suite à la crise sanitaire. L'impact a été essentiellement de ne pas pouvoir réaliser les dépenses et les événements pour lesquels elle était préparée. Les adhésions n'étant pas remboursables, la situation financière s'est améliorée du fait de la crise.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Désignation

VALEUR BRUTE

VALEUR NETTE

Durée

Taux
d'amortis-
sement



TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	3 600			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	33 868			
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		62 524		50 844	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	3 457			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	2 751			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	31 162		2 320	
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		4 120			
		TOTAL	104 013		53 164	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		8 809		466	
		TOTAL	8 809		466	
TOTAL GENERAL			150 291		53 630	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			3 600	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			33 868	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				113 368	
		Inst. gal. agen. amé. divers			3 457	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			2 751	
		Mat. bureau, inform., mobilier			33 481	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		4 120			
		TOTAL	4 120		153 057	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			3 933	5 342	
		TOTAL		3 933	5 342	
TOTAL GENERAL			4 120	3 933	195 867	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	34	720		754
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	20 801	6 534		27 335
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		54 743	11 506		66 250
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		602	494		1 096
Matériel de transport		2 751			2 751
Mat. bureau et informatiq., mob.		27 103	1 545		28 648
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	85 199	13 545		98 744
	TOTAL GENERAL	106 034	20 799		126 833



CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**Détermination de la valeur actuelle**

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

**MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
	TOTAL			
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL GÉNÉRAL			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**TABLEAU DES STOCKS**

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	654,53	621,13	654,53	621,13
Matières premières				
Autres approvisionnements	8 095,30	1 706,69	8 095,30	1 706,69
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	8 749,83	2 327,82	8 749,83	2 327,82

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)	466		466
		Autres immobilisations financières	4 876		4 876
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	929	929	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	1 680	1 680	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 213	1 213	
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	949	949		
	Charges constatées d'avance	5 614	5 614		
	TOTAUX	15 727	10 385	5 342	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 467		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		5 614
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	5 614

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 680
Disponibilités	575
	TOTAL
	2 255

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	365 394,39		81 608,93	283 785,46
Excédent ou déficit de l'exercice	-81 608,93	81 608,93		
TOTAUX	283 785,46	81 608,93	81 608,93	283 785,46





ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 201	17 201		
Personnel & comptes rattachés	24 357	24 357		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 362	21 362		
Etat & Impôts sur les bénéfices	171	171		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 298	1 298		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 340	1 340		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	52 819	52 819		
TOTAUX	118 548	118 548		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		52 819
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		52 819

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 174
Dettes fiscales et sociales		33 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	TOTAL DES CHARGES À PAYER	39 845

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 680,00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL**ENGAGEMENTS REÇUS**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Dettes garanties

Montant des
sûretés



- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
- Emprunts et dettes financières divers

- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés
- Dettes fiscales et sociales
- Dettes immobilisations et comptes rattachés
- Autres dettes

TOTAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

LES EFFECTIFS

31/08/2020



Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

Personnel mis à disposition :

Ingénieurs et cadres

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

Ouvriers

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

032025 - ASSOC.FEDERATION FRANCAISE DE
Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Tableau représentant l'approche ciblée chiffrée sur les impacts de la crise sanitaire



Poste	Exercice 2020 réel (1)	Impact COVID-19			Impact COVID-19 (5) = (1) - (4)
		Impact Brut (2)	Impact mesures de soutien (3)	Impact net (4) = (2) - (3)	